



Les mille sources de la Colère

N° 95

JANVIER 2017

APPEL DU CONSEIL NATIONAL DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES

La CGT Finances Publiques réunie en Conseil National les 11 et 12 janvier 2017 a réaffirmé un constat simple : la DGFIP est en danger de disparition.

Comme tous les fonctionnaires, comme tout le monde du travail, les agents des Finances Publiques sont dans le collimateur des politiques régressives à l'œuvre.

Quatre exemples :

- les suppressions d'emploi, les restrictions budgétaires qui mettent en difficulté l'exercice de nos missions de service public
- le prélèvement à la source qui n'a d'autre objectif que de mettre à mal le système fiscal français et va aboutir à détruire l'organisation actuelle de la DGFIP.
- les restructurations tous azimuts en cours dans notre administration
- les statuts particuliers, ainsi que les règles de gestion, rémunération qui leur sont attachés, sont menacés avec la mise en œuvre de PPCR et du RIFSEEP

La CGT Finances Publiques refuse et combat toutes ces mesures régressives. Elle s'oppose également à la remise en cause des droits des élus et représentants des personnels, aux discriminations, aux menaces et aux sanctions visant les militants syndicaux. Celles-ci n'ont qu'un seul but : priver les personnels de leurs droits !

Pour la CGT Finances Publiques, il n'y a qu'une façon de faire plier la direction générale : la lutte tous ensemble !

Dès lors, partout, elle continuera de réunir sous toutes les formes possibles les agents des Finances Publiques pour mettre en débat les revendications des personnels et les modalités d'action pratiquées dans les départements comme les Pyrénées orientales ou le Nord : grèves tournantes, blocages, cahiers revendicatifs

Elle travaillera à créer les conditions de l'action dans l'unité la plus large.

La CGT Finances Publiques propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des agents des Finances Publiques.

L'objectif est clair : faire aboutir nos revendications en étant tous et toutes ensemble dans la lutte !

Tous ensemble dans l'action ! Tous ensemble dans la lutte !

UN SIRHIUS PEUT EN CACHER DEUX AUTRES

Après les applications SIRIUS pro et SIRIUS part, outils d'aide à la programmation et au contrôle, une petite nouvelle est appelée à grandir au sein de la DGFIP. La différence n'est pas phonétique mais orthographique. Comme ses deux sœurs aînées, elle répond au doux nom de SIRHIUS avec un H comme Humaines !

10 ans après son lancement, le projet de mise en place d'une nouvelle application informatique de gestion des RH à l'échelle de l'État, vise explicitement à démanteler tout le réseau des ressources humaines de la DGFIP. Il ferait disparaître tous les services RH départementaux de gestion des dossiers administratifs et comptables des agents (300 emplois à supprimer à la DGFIP selon la Cour des Comptes). Il ne resterait dans les DRFIP et DDFIP que les services RH relatifs aux missions spécifiques (relations avec les syndicats, campagnes de mutation, recrutements contractuels...).

Tous les actes de gestion et de liquidation de la paie des agents seraient fusionnés au sein de nouveaux services régionaux ou inter-régionaux (CSRH) d'ici janvier 2019 et les agents auront un point d'entrée unique avec un centre d'appel et un accès uniquement par mail ou téléphone sera mis en place. Formidable !

DU CULTE DE LA PERSONNALITÉ...

On pourrait penser que le culte de la personnalité demeure l'apanage des quelques régimes totalitaires qui subsistent encore sur notre planète, encore trop nombreux.

Le croyez-vous ?

En ces temps professionnels surchargés, votre temps est précieux. Nous vous invitons cependant à prendre quelques minutes pour aller surfer sur le site Ulysse, plus précisément dans la partie « visites dans les services ». Choisissez les « visites du directeur général ». Depuis le 21 août 2012 et le premier déplacement du DG Bruno 1^{er}, plus de soixante-dix visites ont été commentées, photos à l'appui. Bien sûr, sur chaque photo apparaît notre directeur général dans toute sa majesté. Reconnaissons que Bruno 2 a apporté une amélioration visuelle en adoptant une garde-robe aux tissus et couleurs variés, alors que Bruno 1^{er} s'était presque toujours contenté de son sempiternel costume sombre / cravate bleue. Ceci a le mérite d'apporter un tantinet de suspens sur le contenu des photos du futur déplacement qui ne manqueront pas de nous montrer, à nouveau, notre élégant directeur général.

Inquiétons-nous cependant de ce qui pourrait être analysé comme un trouble obsessionnel comportemental. En effet, notre directeur général

semble ne pas pouvoir s'empêcher de se pencher vers le premier écran d'ordinateur se trouvant à proximité. Un petit toc au service de petits clics ?

WONDER WOMAN HABITE EN BRETAGNE !

Le métier de numéro un est harassant. Ce n'est pas Catherine Brigant qui dira le contraire. Vous ne connaissez pas les mille et une difficultés du métier de directeur départemental des finances publiques ? Pas de panique, E-Fip est là pour vous aider et corriger cette honteuse méconnaissance des rouages les plus intimes de la DGFIP.

Vous y apprendrez que la journée-type d'un numéro un commence à 6h45 (sortie des draps) et se termine à 21h (retour au bercail avec vue sur la mer). Entre temps, Catherine lit beaucoup, se réunit beaucoup, téléphone beaucoup, prend beaucoup de décisions, s'informe beaucoup, fait aboutir ses dossiers (sic), sert de filet de sécurité pour qu'aucune note de la DG ne s'échappe (re-sic), règle les problèmes que les élus ont avec les postes comptables (re-re-sic)...

Franchement, on n'arrive pas à comprendre qu'avec une telle directrice, les clés de la voiture puissent s'égarer... ce qui constitue manifestement la principale difficulté de sa journée-type !

Voilà un (gros) salaire bien mérité !

DROIT A CONGÉ : LE N'IMPORTE QUOI EST DE RETOUR

Il est décidément toujours aussi compliqué d'exercer son droit à congé dans certains services du département. C'est au tour des agents du SIE de BRIVE d'en faire les frais. Désormais, chaque agent de ce service devra se plier à un protocole strict germé dans l'encéphale technocratique d'une hiérarchie en manque de coup bas.

Par exemple, un agent du SIE doit poser sur un tableau had hoc toutes ses absences pour les 4 prochains mois quel que soit le motif. Accrochez-vous aux branches, les agents qui n'obtempéreraient pas verraient toutes demandes de congé ne respectant pas ces préconisations refusées par les mêmes censeurs.

Les congés des agents de la DGFIP sont régis par des textes officiels écrits par la direction générale. Toute tentative de réduire ces droits par des notes d'initiative locale au sein d'un service sont par définition nulles et non avenues.

Dans cette période où le ratio charge/emploi rend nos conditions de vie au travail de plus en plus insupportables, a-t-on vraiment besoin que des chefaillons zélés passent du temps à pondre ce genre de directive totalement inapplicable ? La réponse est contenue dans la question...